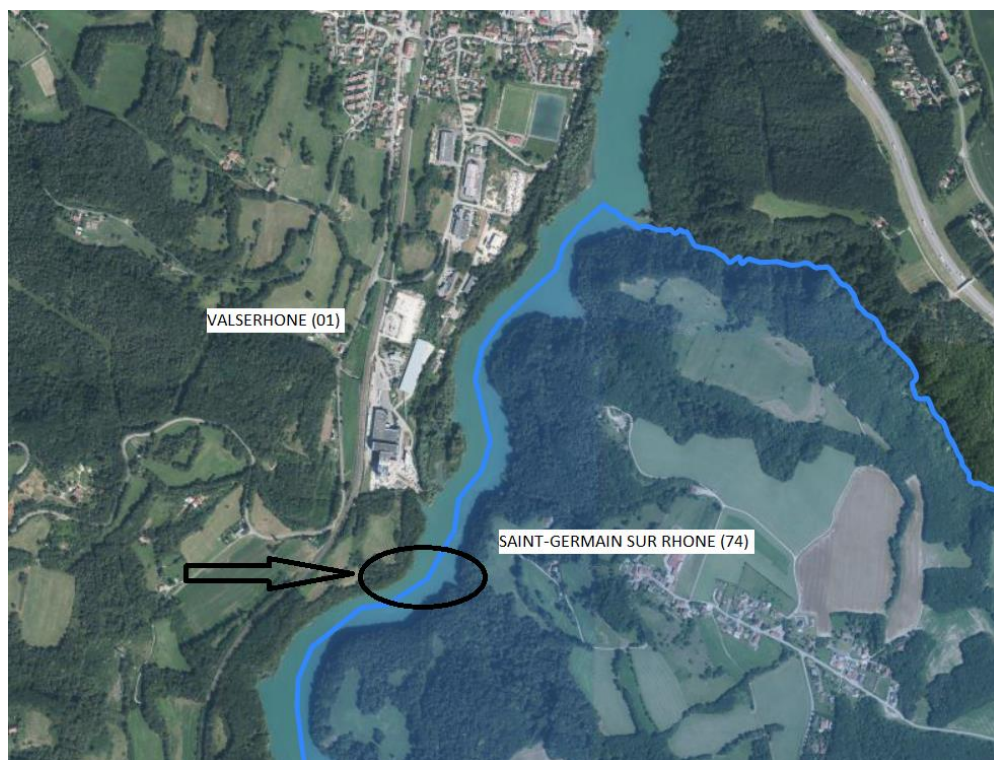
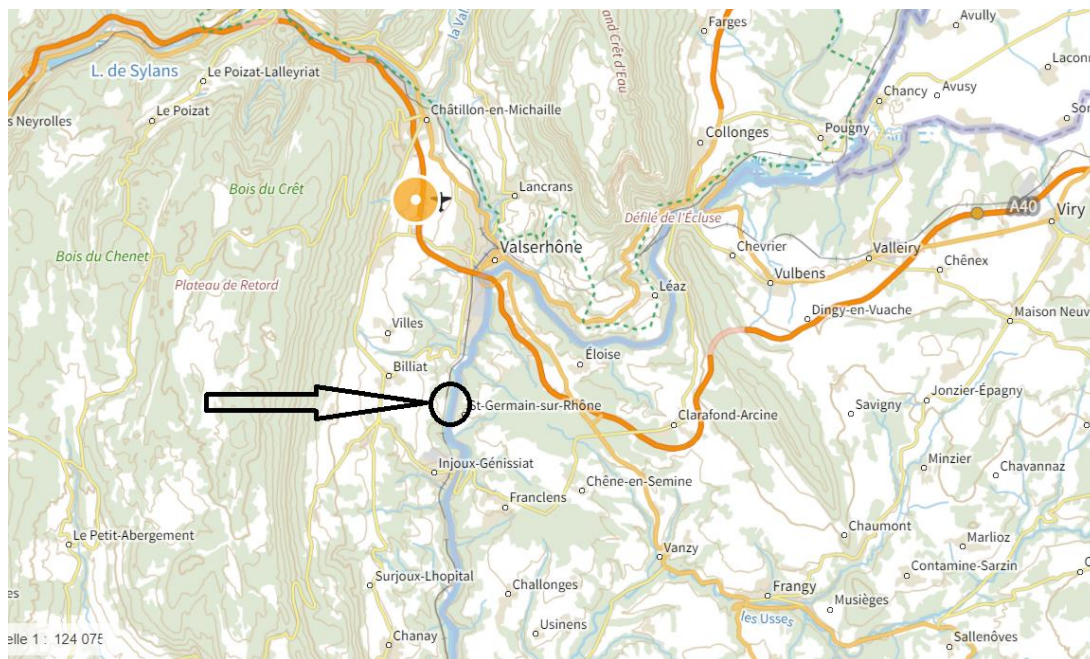


APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Valant mesure de publicité préalable au sens des articles L2122-1-1 et suivants du CGPPP

CNR a été sollicitée en vue de la mise à disposition sur les communes de VALSERHONE (Ain) et SAINT-GERMAIN-SUR-RHONE (HAUTE-SAVOIE), une partie de terrain (sous-fluvial) au droit du point kilométrique (PK) 165.70 sur une longueur de 190 m, dépendant du domaine public qui lui a été concédé, le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation figurant ci-après.



Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr.

Utilisation actuelle des lieux :

Il est ici précisé qu'au jour de la publication du présent appel à manifestation d'intérêt les lieux occupés occupés sans droit ni titre.

Le dossier de candidature à compléter et à faire parvenir à CNR au plus tard le 21 mai 2024 à 16h est à réclamer par les personnes intéressées à l'une des adresses suivantes en précisant la référence 3043 :

- cnr.belley@cnr.tm.fr,
- OU *Direction des Territoires – Equipe domaniale* – Chemin des Soupirs 01300 BELLEY.

Le dépôt d'une candidature au présent appel à manifestation d'intérêt vaut acceptation pure et simple des stipulations de celui-ci.

En cas de pluralité de candidatures, une procédure de sélection en vue de la conclusion d'une convention d'occupation sera organisée par CNR qui informera alors tous les candidats ayant valablement déposé leur candidature des modalités de cette procédure.

CNR pourra stopper définitivement, et à tout moment, la procédure du présent appel à manifestation d'intérêt pour quelque motif que ce soit, ceci sans que les candidats puissent prétendre à une quelconque rémunération ou indemnisation.